Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_44-DE

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de M. LE CALVÉ Pascal, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19

Étaient présents :
M. LE CALVE Pascal, Mme BONNEC Katia, Mme PUREN Isabelle, M. LOTHORE Jean-Paul, Mme DURIEZ Christine, Mme JACOB Marina, M. HERVE Kervadec, Mme SIMON Julie, Mme MORVILLE-HEURTEBIS Anne, Mme GOBLET Gaëlle, M. LESCOP Thierry, Mme PINEAU Annick, M. COSTA Sébastien, M. MALLET Patrick, M. LOTHORE Jean Michel, Mme LEMEL Evelyne, Mme HIVERT Cathy, M. JOSSE Sylvain, Mme ROBINO-JUCHAT Floriane.

Avaient donné pouvoir :
Mme MICHEL Martine a donné pouvoir à Mme LEMEL Evelyne.
M. DANIEL Jean-Louis a donné pouvoir à M. COSTA Sébastien.
Mme LE MENTEC Stéphanie a donné pouvoir à M. LOTHORE Jean Michel.
M. BOBIK Sébastien a donné pouvoir à M. MALLET Patrick.
M. SAINT-JALMES Yves a donné pouvoir à M. LESCOP Thierry.
M. LESIEUR Arnaud a donné pouvoir à Mme BONNEC Katia.

Étaient absents excusés : Mme RIBET Valérie, M. DIERCKX Alexandre.

Mme DURIEZ Christine a été désignée secrétaire de séance.

N°	OBJET
2025-44	**Budget primitif 2025 – décision modificative n° 1.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le budget primitif de la commune pour :

- Augmenter les crédits pour les créances admises en non-valeur ;
- Augmenter les crédits pour les subventions de fonctionnement aux associations ;
- Prévoir des crédits à l'article 6817 pour ajuster les comptes de dépréciation ;
- Augmenter les crédits pour les amortissements.

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 056-215600974-20251128-2025_44-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	**Libellé**	**Montant**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00 €
65748	Subventions de fonctionnement	3 500,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante		**5 000,00 €**
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 300,00 €
Chapitre 68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		**1 300,00 €**
6811	Dotations aux amortissements	14 700,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections		**14 700,00 €**
023	Virement à la section d'investissement	- 21 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement		**- 21 000,00 €**
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**0,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
10226	Taxe d'aménagement	200,00 €
Chapitre 10 – Dotations et fonds divers		**200,00 €**
21351	Installations générales, agencements, aménagements de bâtiments publics	- 6 500,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles		**- 6 500,00 €**
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**- 6 300,00 €**
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
021	Virement de la section de fonctionnement	- 21 000,00 €
Chapitre 21 – Virement de la section de fonctionnement		**- 21 000,00 €**
28188	Autres immobilisations corporelles	14 700,00 €
Chapitre 040 – Op. d'ordre de transfert entre sections		**14 700,00 €**
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**- 6 300,00 €**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, d'apporter les modifications telles que présentées au budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal LE CALVE

MAIRIE DE LANDEVANT 56 (Morbihan)